Avis d'appel d'offres – Modèle d'avis d'appel d'offres

COMMUNE DE DJOUGOU

OBJET : Travaux de construction de deux mini-retenues d'eau dans la Commune de Djougou

BON A LANCER

Référence SIGMAP : T_DST_68712

AVIS N° : 62/0017/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 01/02/2023 et actualisé le 13/03/2023.

2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du don japonais KR1 (années fiscales 2008 à 2012) en financement direct, afin de financer la promotion du développement agricole à travers la sécurité foncière et les techniques de la Gestion Durable des Terres (GDT) et des ressources en eau, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du **marché des travaux de construction de deux mini-retenues d'eau dans la Commune de Djougou.**

3. La Commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- deux (02) mini-retenues d'eau de remblai en terre compacté respectivement à Saokpaou (arrondissement de Serou) et Kpebouco (arrondissement de Kolokondé).
- Ces mini-retenues d'eau sont munies chacune, de déversoir en béton armé.

Les travaux sont répartis en deux lots à savoir :

- Lot 1 : construction de la mini-retenue d'eau de Saokpaou ;
- Lot 2 : construction de la mini-retenue d'eau de Kpébouco.

L'Autorité contractante attribuera les différents lots au(x) candidat(s) qui offre(nt) la combinaison d'offres par lots (y compris tous rabais éventuellement consentis en cas d'attribution de plus d'un lot) évaluée la plus avantageuse, et qui satisfait (ont) aux conditions de qualification.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera : le lot sur lequel son montant est le moins élevé.

Aucune variante n'est admise, sauf la variante au délai d'exécution.

****

Scanné avec CamScanner



4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

i. Exigences techniques et expériences pour chacun des deux lots :

- Être une entreprise exerçant dans le BTP, le génie civil et justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (*délivré par les structures étatiques compétentes*) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) ;
- Avoir exécuté en général, au moins trois (03) marchés publics des travaux au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir la preuve (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples de la première page et de la page de signature du contrat ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve, avec copie simple de la première page et de la page de signature du contrat*) ;
- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019 et 2018) avec satisfaction, au moins un (01) marché similaire d'un montant des F CFA HTVA 100.000.000 pour chacun des deux (02) lots puis en fournir les preuves (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature* ***ou bien*** *copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature*).

BON A LANCER

***NB** : La similarité tient à l'objet du marché.*

- Avoir un personnel technique qualifié, justifié par leurs Curricula vitae, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait*).
- Disposer du matériel minimum défini dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) (*fournir la preuve de la propriété : copies légalisées des reçus d'achat, carte grise ou tout autre titre équivalent au nom du soumissionnaire ; ou encore l'original de la promesse de location du matériel concerné avec les copies légalisées des mêmes titres de propriété du promettant*).

NB : Confère tableaux n°5.a et 6.b de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) dans la première partie du présent DAO, pour les exigences relatives au personnel et au matériel.

ii. Exigences d'ordre financier pour chacun des deux lots

- Fournir les états financiers certifiés pour les trois (03) dernières années à 2022 (2021, 2020 et 2019) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.
- Avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur des F CFA :

****

Scanné avec CamScanner

- Pour le lot 1 : quinze millions six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quarante-cinq (15.689.945), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
- Pour le lot 2 : quatorze millions huit cents quarante-trois sept cent sept (14.843.707), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence sur chaque lot

i. Exigences techniques et expériences pour chacun des deux lots :

- Être une entreprise exerçant dans le BTP, le génie civil et justifié par son registre de commerce et/ou ses statuts ou encore tout document officiel (*délivré par les structures étatiques compétente*) en tenant lieu lorsqu'il s'agit d'un entreprenant (**éliminatoire**) ;
- En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel d'encadrement seront prises en compte (*cf.* tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE DJOUGOU
Le Chef Cellule
Djougou

BON A LANCER

NB :

- **Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant des F CFA HTVA 100.000.000, justifié par les preuves par les preuves requises à savoir :** (*attestations ou certificats de travail appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché* ***ou bien*** *attestation de service fait ou certificat de service appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature du marché*).
- **La similarité tient à l'objet du marché. Tout marché non-similaire ne sera pas pris en compte.**

- Avoir un personnel technique qualifié, justifié par leurs Curricula vitae, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences (*attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait*).
- Disposer du matériel minimum défini dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) (*fournir la preuve de la propriété : copies légalisées des reçus d'achat, carte grise ou tout autre titre équivalent au nom du soumissionnaire ; ou encore l'original de la promesse de location du matériel concerné avec les copies légalisées des mêmes titres de propriété du promettant).*

***NB* : Confère tableaux n°5.b et 6.b de la sous-section C (Critères d'évaluation et de qualification) dans la première partie du présent DAO, pour les exigences relatives au personnel et au matériel.**

****

Scanné avec CamScanner

ii. Exigences d'ordre financier

- Fournir une assurance des risques professionnels d'un montant équivalent, si le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement n'atteint pas **F CFA HTVA 100.000.000.**
- Présenter le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise ;
- Avoir un accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur des F CFA :
  - Pour le lot 1 : quinze millions six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quarante-cinq (15.689.945), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.
  - Pour le lot 2 : quatorze millions huit cents quarante-trois sept cent sept (14.843.707), justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agrée par le Ministère de l'Economie et des Finances en République du Bénin.

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE – CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE DJOUGOU – Le Chef Cellule – Djougou

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de trois (03) mois au minimum et de quatre (04) mois au maximum pour chaque lot.

BON A LANCER

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou, sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F7, cell : 55 27 79 06, *prmpdjougou@gmail.com* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au *secrétariat Permanent de la PRMP* à l'adresse mentionnée ci-après :

- **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ;**
- **Cell : 58 77 36 44 ;**

Aux heures suivantes : **tous les jours ouvrables de 08h 00 mn à 12h 30mn** (heure locale) **les matins et de 14h 00 mn à 17h 30mn** (heure locale) **les soirs.**

Et à compter du 03/04 **20**23.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sis à l'hôtel de ville de**

Scanné avec CamScanner

ladite Commune, bâtiment F, bureau F9, à compter **du** 03 /04 20 23 **, tous les jours ouvrables de 08h 00 mn à 12h 30mn les matins et de 14h 00 mn à 17h 30mn les soirs**. Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat Permanent de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait (physique et électronique) est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP : **non-applicable**

NB :

- Le retrait (*physique et électronique*) est matérialisé par une décharge dans le registre spécial de réception des offres. L'envoi du DAO dans l'adresse électronique d'un candidat vaut également décharge.
- Pour toute demande (*électronique ou physique*) du retrait du DAO, le candidat devra préciser le nom du marché concerné d'une part, et le nom de l'entreprise, ses coordonnées (N° RCCM, N° IFU et N° de téléphone avec son adresse électronique (E-mail)), les nom et prénom (s) de la personne physique qui fait la demande au nom du candidat. En raison de l'organisation de la SP-PRMP pour la consultation de la boîte électronique de la PRMP, la réponse à toute demande électronique (par e-mail) est donnée au candidat dans un délai de 24 heures ouvrables (heure locale) suivant cette demande.
- ***Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraine le rejet de son offre.***

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF (en *fichier unique suivant l'ordre chronologique des pages de l'offre originale ou bien un dossier unique comportant des fichiers ordonnés conformément à l'offre originale)*, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : ***Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Djougou*** au plus tard le 25 /04 /20 23 à **10h00mn (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les** offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, c'est-à-dire, après 10h 00 mn (heure locale) le 25 /04 /20 23 **seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à :

- l'adresse ci-après : ***Mairie de Djougou, bâtiment F, Rez-De-Chausée, Salle de Documentation.***
- *A* **10h 30mn (heure locale), le** 25 /04 **/2023**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cinq cent vingt deux mille cent cinquante neuf (522.159) FCFA pour le lot 1 et quatre cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt-dix (494.790) F CFA pour le lot 2**. En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE DJOUGOU
Le Chef Cellule
Djougou
BON A LANCER

Scanné avec CamScanner

la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres ;

NB : Pour éviter des omissions de texte dans les formulaires du DAO, tout candidat peut télécharger le dossier-type sur le site web de l'ARMP-Bénin (https://armp.bj/dernier-mise-a-jour-des-documents-types/), le dossier type n° 1-dossier-dappel-doffres-pour-la-passation-des-marches-de-travaux-version-mai-2022-armp-1.doc. Il contient tous les formulaires du présent DAO que le candidat peut copier dans le cadre du montage de son offre, sauf le formulaire de lettre d'engagement du soumissionnaire à souscrire aux polices d'assurance avant le démarrage des travaux, le formulaire des bénéficiaires effectifs et le formulaire du Sous-Détail des Prix Unitaires. Ce dernier est fourni à titre indicatif.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

Djougou le 24 / 03 /20 23

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,

MDGL-DEP/DONGA PRMP COMMUNE DE DJOUGOU

Hotonou F. ADJIGUI

Vu le 24/03/2023

MINISTÈRE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE CELLULE DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE DJOUGOU Le Chef Cellule Djougou

BON A LANCER

La CCMP,

A. TCHEOUBI

Scanné avec CamScanner